







Conseil scientifique

Sobriété en eau

Cyrielle VANDEWALLE, chargée de mission gestion de l'eau Régis TAISNE, Chef du département Cycle de l'eau

10 octobre 2023

Association nationale des collectivités organisatrices des services publics locaux, au service exclusif des collectivités locales



Accompagner

- ✓ Veille et analyse technique et juridique
- Réponse aux questions (hotline)
- *Formations*, publications

Valoriser

- Partage de bonnes pratiques
- Co-construction d'outils
- Réseau d'échanges

Représenter

- Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics
- Force de propositions
- Inscription dans des réseaux d'acteurs nationaux et européens

Des valeurs

- Solidarité (territoriale, sociale...) et mutualisation de moyens
- Proximité et maîtrise d'ouvrage locale (décentralisation)





























Quels outils et leviers pour accompagner aux économies d'eau?

Enseignements, freins, leviers et impacts

Économies d'eau

- Plan eau + adaptation changement climatique : Objectif sobriété (pour tous)
- Services publics d'eau et d'assainissement :
- Deux leviers :
 - Performance des réseaux (même si fuites = retour milieu naturel) et process
 - Réduction des consommations des usagers
 - Sensibilisation ; aide équipement ...
 - Récupération eau de pluie
 - Puits et forages privés
 - Réutilisation eaux grises (pour l'instant interdite)



✓ Tarification progressive ?
Intérêt non démontré et pas vraiment social (pauvre ≠ petit consommateur)





Objectifs du Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification

Partager, capitaliser et diffuser des bonnes pratiques de réduction des consommations d'eau potable, et prendre en compte les enjeux opérationnels et de financement des SPEA

Réseau d'échanges opérationnel sur :

L'accompagnement des particuliers (communication, distribution de kits hydroéconomes, etc.) Les économies d'eau dans les bâtiments collectifs (habitats collectifs, écoles, bureaux, etc.) et bâtiments et équipements publics

La maîtrise de la tarification et de la facturation (progressive, saisonnière, modulation parties fixes / part variable, individualisation...): conjuguer économies d'eau et sécurisation du modèle économique des SPEA (équilibre financier, recouvrement, prévention des pratiques d'évitement (puits/forages privés...)

> Production d'outils, guides

Des fiches projet (retours d'experience) issues des Trophées d'économies d'eau

Des fiches de recommandations

Des webconférence pour présenter les retours d'experience





Publications récentes et prochaines du Club

Récemment publiées...



ENCOURAGER LES ÉCONOMIES D'EAU

Apport des sciences comportementales





Fiche
recommandation
Apport des sciences
comportementales

Régulièrement:







ÉLABORER UNE STRATÉGIE TARIFAIRE

Enjeux et facteurs déterminant la facture d'eau









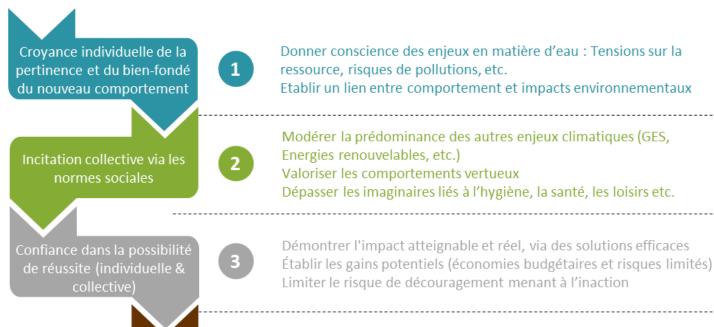


Apport des sciences comportementales pour encourager les économies d'eau



ENCOURAGER LES ÉCONOMIES D'EAU

Apport des sciences comportementales



« Mode d'emploi » des comportements à adopter Centrer la communication sur l'existence de pratiques et outils faciles Clarifier les gestes vertueux et les impacts attendus Être transparent concernant les conséquences sur le confort





« Il s'agit de convaincre l'interlocuteur [...] qu'il ait conscience à la fois des enjeux [...] et de l'impact positif du comportement recherché ».





La sensibilisation aux économies d'eau

La sensibilisation peut prendre différentes formes, de l'information à propos des consommations individuelles, en passant par les alertes fuites, jusqu'à des stratégies de sensibilisation mêlant campagne de communication (affiches, diffusion de spots radio, etc.) et conseils personnalisés:

Information consommation

Prérequis : compteurs individuels, abonné identifié directement par le SPEA ou relai par le bailleur/syndic de copropriété

Forme: Via la facture d'eau, ou plus régulièrement si la télérelève est en place et qu'une application peut être mise à disposition des usagers

Pour être efficace il faut néanmoins inciter l'abonné à consulter régulièrement l'application.

Alerte fuite sur réseau privé

Prérequis : compteurs individuels et télérelève

Forme: Mail, SMS, courrier

Beaucoup de fuites sur les réseaux privés sont « invisibles » et donc non réparées.

Pour être plus efficace : indiquer des solutions de réparations des fuites (contacts ou mode d'emploi)





Les affiches de sensibilisation



Limiter le lavage de sa voiture, c'est économiser 300 L d'eau.











S'appuyer sur des <u>chiffres</u> pour montrer le potentiel d'action

Utiliser <u>l'humour</u> pour capter l'auditoire

Cyrielle Vandewalle & Régis Taisne (FNCCR)

Club économies d'eau

10

La sensibilisation aux économies d'eau

La sensibilisation par le jeu et sensibilisation des scolaires







Eaux de Vienne-Siveer : <u>concours</u> <u>scolaire</u>





Les kits de sensibilisation

règle supports multiplier de les communication pour

- Toucher un maximum d'usagers
- Ancrer le message dans les consciences









Aller à la rencontre des usagers

1. Intervenir auprès des habitants



Métropole Européenne de Lille : <u>la maison mobile de</u>





2. Intervenir auprès des touristes







Encourager l'installation d'équipements hydroéconomes

Fournir des kits hydroéconomes :

- gratuitement sur demande

Toulouse Métropole:

opération Eco Box

- en échange d'une somme symbolique

pour s'assurer de leur installation

Conseiller les équipements les plus performants





Eau du Bassin Rennais : charte Ecodo Bricolage





Evaluer l'efficacité des dispositifs hydro-économes au travers de la distribution de 80 000 kits hydro-économes - MAC Eau

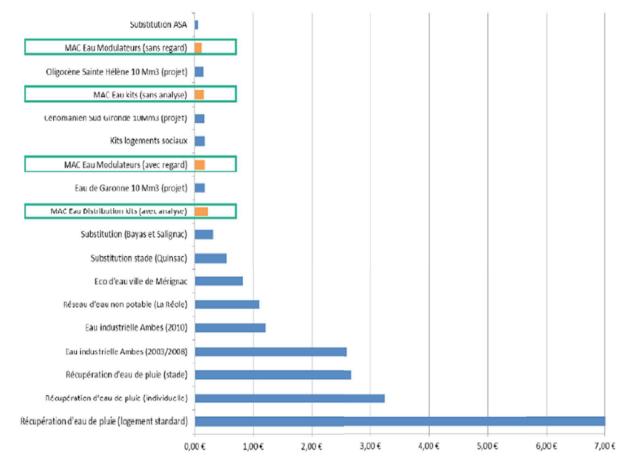
- 1. Distribution gratuite de 80 000 kits hydroéconomes aux Girondins (soit l'équipement d'à peu près 60 000 logements) en échange de leur engagement à remplir une fiche de description de leur foyer, leur facture et à autoriser le SMEGREG à récupérer leur consommation d'eau.
- 2. Analyse statistique des consommations des abonnés à partir de leurs consommations annuelles relevées pour la majorité et des consommations télérelevées sur deux territoires.

Résultats:

Baisse de consommation par foyer équipé : 12% (10 à 15 m3/an)

Diminution des prélèvements annuels de 700 000m3

Coût du m3 économisé : 0,80€/m3 Rapport coût efficacité : 0,16€/m3



Coût par m3 des principaux dispositifs d'économies d'eau du projet MAC Eau et des initiatives portées par le SMEGREG ces dernières années





Agir auprès des gros consommateurs du territoire

SMGeau 35 : schéma récapitulatif de la démarche d'économie d'eau

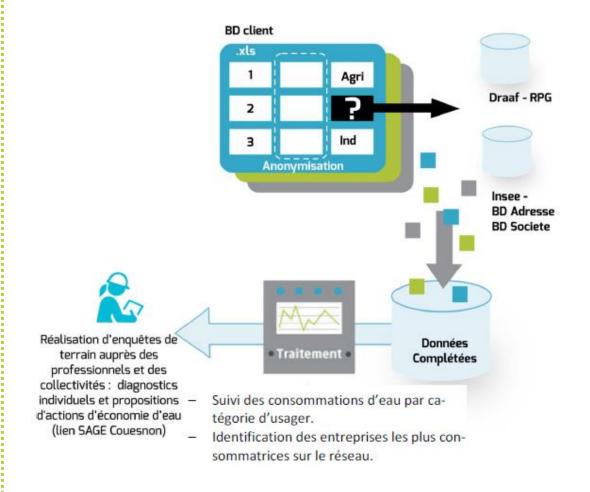
CCI du Morbihan : programme Ecod'O



un programme d'actions pour économiser l'eau dans les entreprises

Exemples:

- camping de <u>La Fontaine du Hallate</u> à Plougoumelen (56) : installation d'un réducteur de pression sur le réseau principal et irrigation des sanitaires par de l'eau de pluie. Economies d'eau = 440 000 l/an.
- entreprise <u>Blue Green-Saur,</u> Golf Blue Green de Rhuys Kerver: irrigué à 30 % par des eaux usées traitées.







Agir sur les bâtiments publics

Prérequis : Mise à jour de la connaissance du patrimoine sur le périmètre de la collectivité

- → Recueil des données existantes (consommations mais aussi carthographie des réseaux et compteurs)
- → Analyse des données recueillies

Enjeux:

- Consolider les données et analyser les consommations d'eau
- Vérifier les comptages d'eau sur les bâtiments (localisation exacte, type, état du compteur, présente de vanne de sectionnement)
- Suivre et interpréter les consommations pour identifier les surconsommations, fuites, etc.
- Identifier les travaux à réaliser pour une meilleure maîtrise des consommations (compteurs divisionnaires, suppression de compteurs, vannes d'arrêt pilotée à distance, séparation des compteurs d'eau pour les espaces verts, etc.)
- Installer des équipements hydroéconomes sur les robinets, douches, wc, etc. et des systèmes d'arrosage de précision dans les espaces verts
- Récupérer les eaux de vidange des piscines, châteaux d'eau, etc. pour le nettoiement des voiries par exemple





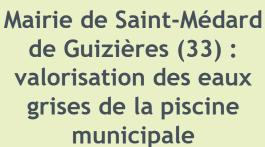
Substituer certains usages de l'eau potable



Mairie de Culin (38):

<u>récupérateur d'eau</u>

<u>de pluie</u>





REX: Démarche d'optimisation des consommations d'eau au sein de la métropole du Grand Reims







REX : Démarche d'optimisation des consommations d'eau au sein de la Métropole du Grand Reims

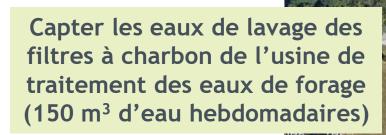
Projets achevés

Récupération des eaux :

- des réserves incendies
- des châteaux d'eau (600 m³/an)
- de rinçage des caves à vin
- de vidange de piscine (1 200 m³/an)



Projet en cours





Capter les eaux de lavage des filtres du centre aqualudique (140 m³ hebdomadaires)





L'efficacité de la récupération des eaux de pluie



Prise de conscience de la rareté de l'eau Substitution à l'eau du robinet en période de sécheresse Réduit les risques d'inondation Coût énergétique nul (comparé à l'eau potable) Intéressant dans les bâtiments collectifs si utilisé en substitution de l'eau potable dans les wc par exemple

L'installation de cuves de grande capacité (plusieurs m3) semblent pouvoir couvrir la majeure partie des besoins en eau pour les wc selon une étude publiée dans TSM n°11, 2013.

Pour être efficace la cuve doit être bien dimensionnée en fonction de la surface de récupération, des conditions climatiques, de l'utilisation souhaitée

En période de sécheresse la cuve ne se remplit pas, on substitue donc uniquement le volume de la cuve (quelques centaines de litres pour les cuves classiquement installées)

Peut créer/encourager de pouveaux usages de

Peut créer/encourager de nouveaux usages de l'eau (arrosage du jardin / potager par exemple) plutôt que la recherche de solutions de sobriété

Installation complexe selon le logement pour une utilisation dans l'habitat
Dispositifs coûteux pour un résultat en demiteinte





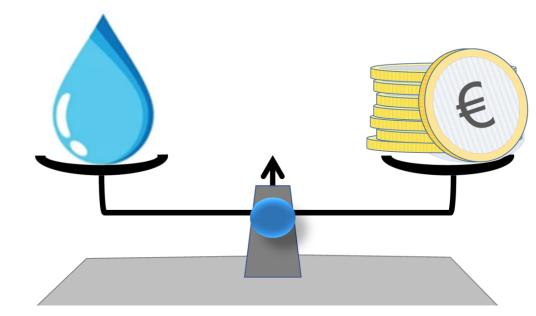
Enjeux tarifaires

Financement des SPEA

Principe d'autonomie budgétaire

- Pas de « subvention » du service par la collectivité sauf exception
- ➤ Pas de prise en charge par le budget du service de dépenses extérieures
- 1) Financement du service par l'usager (redevance pour service rendu)

L'eau paye l'eau (et que l'eau) Montant redevance = coût du service



- 2) Contribution BG au titre de la DECI, des eaux pluviales (ouvrages unitaires)
- 3) Reversement part de la TA pour le financement des investissements rendus nécessaires par projets d'urbanisme
- 4) En dernier recours subvention BG exceptionnelle (si investissements générant augmentation excessive des tarifs)



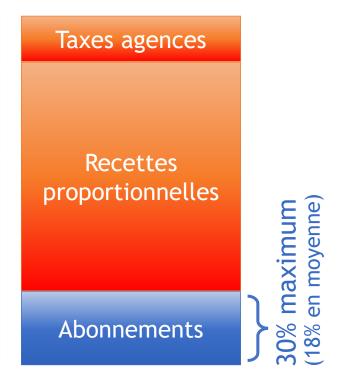


Objectif « basique » : générer les recettes pour couvrir les coûts...

Les charges sont principalement fixes, et les recettes proportionnelles aux volumes consommés

Équation tarifaire

Taxes agences Energie / réactifs Entretien du patrimoine charges Charges de personnel Amortissement / **Emprunts**



Charges fixes et inertie patrimoniale Nécessité financement durable du service (exploitation / investissement / renouvellement)

Baisse des consommations

Hausse de la recette au m³

Avec

Facture moyenne quasi-inchangée

(piège facture type 120 m³/an)

(mais dépend des évolutions de consommation de chaque usager)

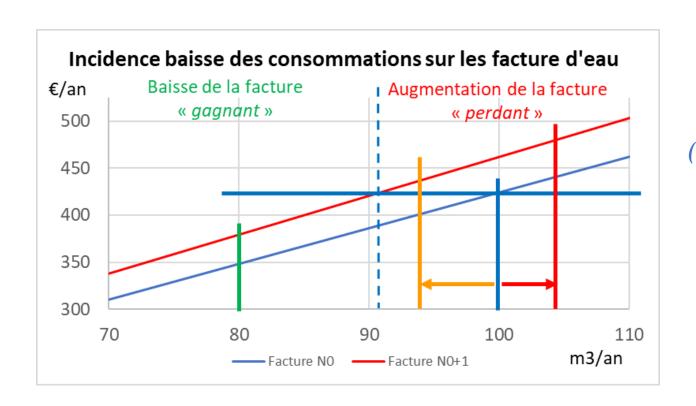


de

80%



Objectif « basique » : générer les recettes pour couvrir les coûts...



Équation tarifaire

Charges fixes et inertie patrimoniale



Nécessité financement durable du service (exploitation / investissement / renouvellement)



Baisse des consommations



Hausse de la recette au m³

Avec

Facture moyenne quasi-inchangée

(piège facture type 120 m³/an)

(mais dépend des évolutions de consommation de chaque usager)





Objectif « basique » : générer les recettes pour couvrir les coûts...

- ✓ Les choix tarifaires (catégorie, structure...) favorisent consciemment ou non certains usagers au détriment d'autres selon leurs activités et « profils » de consommation → effet social, environnemental, économique...
- Loi : « catégories d'usagers » : domestiques (et assimilés) / professionnels / agricoles Loi Brottes et suivantes : « les ménages, occupants d'immeubles à usage principal d'habitation, pouvant constituer une catégorie d'usagers »
- + Principe d'égalité vis-à-vis du service public : des différences sont possibles si :
 - « <u>la conséquence nécessaire d'une loi</u> ».
 - « il existe entre les usagers des différences de situation appréciables,
 - « une <u>nécessité d'intérêt général en rapport avec les conditions d'exploitation du service</u> <u>ou de l'ouvrage commande cette mesure</u>. »
- même entre catégories d'usagers les différences doivent rester limitées

Le choix d'une structure tarifaire n'est pas neutre!

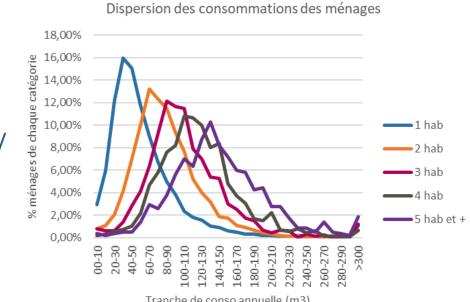


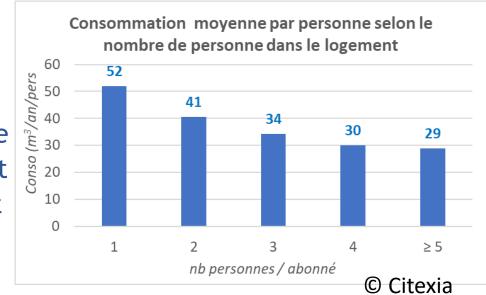


Tarification « incitative »

- Pour les usages domestiques, l'élasticité consommations / tarifs demeure faible, compte tenu :
 - 1) des niveaux de consommation domestiques relativement faibles
 - 2) Du prix de l'eau qui demeure « relativement » faible / revenus (et pas ou mal connu par les usagers même abonnés)

Exemple: enquête FNCCR: pas de réduction significative durable des consommations après passage assainissement non collectif → assainissement collectif (+/- doublement du prix de l'eau)









Tarification « incitative »

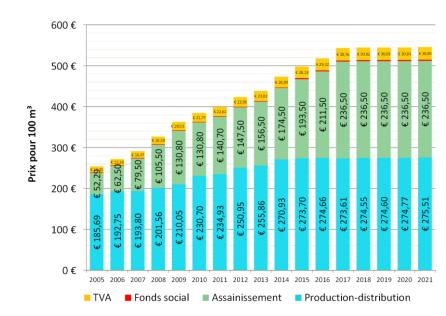
- Pour les usages domestiques, l'élasticité consommations / tarifs demeure faible, compte tenu :
 - 1) des niveaux de consommation domestiques faibles (en France / Europe)
 - 2) Du prix de l'eau qui demeure « relativement » faible / revenus (et pas ou mal connu par les usagers même abonnés)

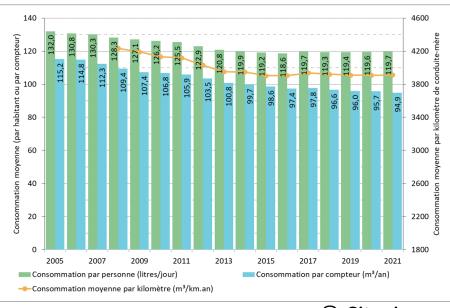
Exemple : étude AQUAWALL (fédération distributeurs d'eau de Wallonie).

- Tarifs x 2 entre 2005 et 2017
- Conso eau potable par habitant : 132 \rightarrow 120 l/j/p (-10%)

Explication de la baisse : augmentation prix de l'eau

→ généralisation progressive appareils hydro-économes





© Citexia





Tarification progressive pour inciter aux économies d'eau

Comparaison des tarifs : de quoi parle-t-on ? Qui est le plus cher ?

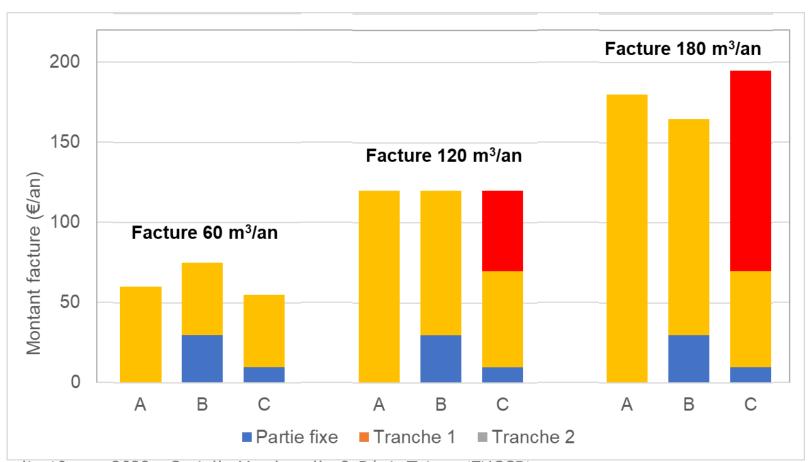
3 grilles tarifaires différentes pour le même niveau de recettes



- PF 0 €/an
- . c/m³

 Collectivité B pénalise petits
 PF 30 €/an consommateurs
 PP 0 75 ~

 - PP 0,75 €/m³
- **Collectivité C**
 - PF 10 €/an
 - Tr1 0-80m³/an : 0,75 €/m³
 - Tr2 >81 $m^3/an = 1,25 \in /m^3$









Tarification progressive pour inciter aux économies d'eau

Mais qui est l'abonné ?

Qui consomme 30 m³/an?

- Une personne en appartement « économe » (en moyenne 135 m³) ?
- Un abonné présent qu'une partie de l'année sur le service (8 à 15 % des abonnés!) ?
- Une résidence secondaire ?

Qui consomme 80 m³/an?

- Une personne seule peu économe ?
- Une personne seule avec un handicap nécessitant beaucoup de soin ?
- Un couple avec une consommation« normale » ?
- Une famille de 5 personnes très très économe (en moyenne 135 m³) ?

Qui consomme 300 m³/an?

- Un coiffeur / un boulanger
- Une villa avec une (belle) piscine
- Un petit immeuble de 5 appartements (60 m³ par appartement 1,5 personne par appartement).

Qui faut-il prioritairement inciter à faire des économies d'eau ?





Tarification progressive pour inciter aux économies d'eau

- \sim Favorise les abonnés avec une petite consommation \rightarrow enjeu environnemental.
- Mais qui est l'abonné ?
- → Condition = connaître le nombre d'habitants par abonné
 - → Accès aux données personnelles (DGFiP ? CNAF ? ? ?)
 - → Individualisation des contrats de fourniture d'eau et pas seulement comptage divisionnaire (coûteux)
- → Effet « pervers » l'équilibre économique du service repose sur les plus gros consommateurs (fragilisation)
- → Risque de report des consommations vers puits / forages privés (si possible)

Exemple : abandon tarification progressive par Région Bruxelles-capitale en 2020

Ne pas tout attendre de la tarification!





Comprendre le **DLIX** de l'eau

Des questions?

Merci de votre attention!



POUR FAVORISER LA TRANSITION AGRICOLE DE SON TERRITOIRE

















ENCOURAGER

LES ÉCONOMIES D'EAU

Apport des sciences

comportementales

Cycle de l'eau GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET

Téléchargeables survivous les survivous de l'échargeables HIERS DU RÉSEAU 21 - janvier 2018



L'élu local et l'assainissement non collectif



INTERCOMMUNAL

ÉNERGIE CYCLE DE L'EAU







Chef du département « Cycle de l'eau » www.fnccr.asso.fr







Recommandations pour l'exploitation

de services et de petites unités

de production et distribution d'eau potable



